

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**des**  
**délibérations du Conseil de Communauté**

N°délib. : 000671

**Séance du jeudi 18 décembre 2008**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

**Étaient présents :** Amagney : Thomas JAVAUX Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jacques CANAL, Jacques THIEBAUT (représenté par Jean-Pierre BASSELIN) Auxon-Dessus : Serge RUTKOWSKI Avanne Aveney : Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN, Catherine BALLOT, Nicolas BODIN, Pascal BONNET, Françoise BRANGET, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI (à partir du rapport 2.1), Yves-Michel DAHOUI (jusqu'au rapport 9.1), Jean-Jacques DEMONET, Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA (jusqu'au rapport 9.1), Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Didier GENDRAUD, Fanny GERDIL, Jean-François GIRARD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET (à partir du rapport 7.1), Lazhar HAKKAR, Valérie HINCELIN, Martine JEANNIN, Solange JOLY, Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT, Annie MENETRIER, Franck MONNEUR, Nozhat MOUNTASSIR, Michel OMOURI, Jacqueline PANIER, Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRER, Marie-Noëlle SCHOELLER, Corinne TISSIER, Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN Beure : Philippe CHANEY, Auguste KOELLER Boussières : Bertrand ASTRIC, Roland DEMESMAY Brailly : Alain BLESSEMAILLE Busy : Philippe SIMONIN Chaleze : Christophe CURTY Chalezeule : Raymond REYLE (jusqu'au rapport 9.1 puis représenté par Christian MAGNIN-FEYSOT) Champagny : Claude VOIDEY Champvans les Moulins : Jean-Marie ROTH Chatillon le Duc : Denis GALLET, Philippe GUILLAUME Chaucenne : Bernard VOUGNON Chaudefontaine : Christiane BEUCLER Chemaudin : Bruno COSTANTINI, Gilbert GAVIGNET Dannemarie sur Crête : Gérard GALLIOT (à partir du rapport 1.1.1) Deluz : Sylvaine BARASSI Ecole Valentin : André BAVEREL, Yves GUYEN (jusqu'au rapport 2.3) Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : Claude PREIONI Gennes : Jean SIMONDON Grandfontaine : François LOPEZ, Laurent SANSEIGNE La Chevillotte : Jean PIQUARD La Vèze : Jacques CURTY Larnod : Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET) Le Gratteris : Cédric LINDECKER Mamirolle : Daniel HUOT, Didier MARQUER Marchaux : Bernard BECOULET (jusqu'au rapport 9.1 puis représenté par Brigitte Vionnet) Mazerolles le Salin : Daniel PARIS Miserey Salines : Marcel FELT, Denis JOLY Montfaucon : Michel CARTERON, Pierre CONTOZ Montferrand le Château : Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU Morre : Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET Nancray : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET (à partir du rapport 1.1.1) Noironte : Bernard MADOUX Novillars : Philippe BELUCHE (jusqu'au rapport 2.5), Bernard BOURDAIS (jusqu'au rapport 2.5) Osselle : Jacques MENIGOZ (jusqu'au rapport 3.5) Pelousey : Catherine BARTHELET (représentée par Serge ARMELLINI), Claude OYTANA Pirey : Jacques COINTET, Robert STEPOURJINE Pouilley les Vignes : Jean-Michel FAIVRE Pugey : Marie-Noëlle LATHUILLIERE (représentée par Jean-François HUMBERT) Rancenay : Michel LETHIER Roche lez Beaupré : Stéphane COURBET, Jean-Pierre ISSARTEL (jusqu'au rapport 9.1 puis représenté par Joël JOSSO) Routelle : Claude SIMONIN Saône : Maryse BILLOT, Alain VIENNET Serre les Sapins : Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY Tallenay : Jean-Yves PRALON Thoraie : Jean-Michel MAY (représenté par Cédric BREVOT) Torpes : Bernard LAURENT (jusqu'au rapport 9.1) Vaire Arcier : Patrick RACINE Vaire le Petit : Michèle DE WILDE Vaux les Prés : Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 7.6) Vorges les Pins : Patrick VERDIER

**Étaient absents :** Arguel : André AVIS Auxon-Dessus : Geneviève VERRO Besançon : Hayatte AKODAD, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Patrick BONTEMPS, Martine BULTOT, Abdel GHEZALI, Sylvie JEANNIN, Jean-Sébastien LEUBA, Carine MICHEL, Champoux : Thierry CHATOT Dannemarie sur Crête : Jean-Pierre PROST, Franois : Françoise GILLET Pouilley les Vignes : Jean-Marc BOUSSET Thise : Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH

**Secrétaire de séance :** Béatrice RONZI

**Procurations de vote :**

**Mandants :** Besançon : Hayatte AKODAD, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Patrick BONTEMPS, Martine BULTOT, Benoît CYPRIANI (jusqu'au rapport 9.1), Yves-Michel DAHOUI (à partir du rapport 2.1), Béatrice FALCINELLA (à partir du rapport 2.1), Abdel GHEZALI, Nicolas GUILLEMET (jusqu'au rapport 1.2.3), Sylvie JEANNIN, Jean-Sébastien LEUBA, Carine MICHEL, Françoise GILLET, Jean-Marc BOUSSET, Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH.

**Mandataires :** Françoise FELLMANN, Marie-Noëlle SCHOELLER, Jean-François GIRARD, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Cyril DEVESA (jusqu'au rapport 9.1), Jean-Pierre GOVIGNAUX (à partir du rapport 2.1), Nicole WEINMAN (à partir du rapport 2.1), Béatrice RONZI, Nozhat MOUNTASSIR (jusqu'au rapport 1.2.3), Jacqueline PANIER, Nicolas BODIN, Sylvie WANLIN, Claude PREIONI, Jean-Michel FAIVRE, Jean-Louis FOUSSERET, Bernard BECOULET (puis Brigitte VIONNET à partir du rapport 2.1).

**Objet :** Information des élus sur l'utilisation des lignes de dépenses imprévues en 2008

## Information des élus sur l'utilisation des lignes de dépenses imprévues en 2008

**Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président**

Inscription budgétaire	
BP 2008 Imputation : 020 et 022.01	Montant BP 2008 : 848 579,97 € Montant de l'opération : 208 853,12 € Solde après cette opération : 639 726.85 €

**Résumé :**

Ce rapport présente l'utilisation faite de la ligne de dépenses imprévues au cours de l'exercice 2008.

Sur le budget principal, la ligne de dépenses imprévues ouverte en fonctionnement pour 230 500 € a été utilisée pour 89 680 € et la ligne de dépenses imprévues ouverte en investissement pour 128 837,69 € a été utilisée pour 4 073,12 €.

Sur le budget annexe Déchets, la ligne de dépenses imprévues ouverte en fonctionnement pour 238 872,24 € a été utilisée pour 115 000 € et la ligne de dépenses imprévues ouverte en investissement pour 18 000 € n'a pas été utilisée.

Sur le budget annexe CRR, la ligne de dépenses imprévues ouverte en fonctionnement pour 222 370,04 € a été utilisée pour 100 €.

Sur le budget annexe Transports, la ligne de dépenses imprévues ouverte en fonctionnement pour 10 000 € n'a pas été utilisée.

### **I. Budget principal**

Au budget principal, 230 500 € ont été inscrits sur la ligne de dépenses imprévues de fonctionnement et 128 837,69 € sur celle d'investissement.

Pour la section de fonctionnement, l'utilisation qui a été faite est la suivante :

Date	Imputation destinataire	Montant	Objet
11/02/08	011.90.61522.02 2005 010	86 000,00 €	Réparation suite à un sinistre sur immeuble
22/04/08	67.90.678.02 2005 007	3 680,00 €	Indemnisation d'exploitants suite à des dommages causés par travaux
<b>TOTAL</b>		<b>89 680,00 €</b>	
<b>Solde de l'enveloppe de dépenses imprévues en fonctionnement</b>		<b>140 820,00 €</b>	

Pour la section d'investissement, l'utilisation qui a été faite est la suivante :

Date	Imputation destinataire	Montant	Objet
16/12/08	16.01.1641.01.2008.013.2	485,00 €	Modification de la dernière échéance du prêt à durée ajustable
16/12/08	13.815.1312	1 089,66 €	Subvention inscrite à tort sur le budget principal et à retracer sur le BA Transports
16/12/08	13.815.1314	1 089,66 €	Subvention inscrite à tort sur le budget principal et à retracer sur le BA Transports
16/12/08	13.815.1318	1 408,80 €	Subvention inscrite à tort sur le budget principal et à retracer sur le BA Transports
<b>TOTAL</b>		<b>4 073,12 €</b>	
<b>Solde de l'enveloppe de dépenses imprévues en investissement</b>		<b>124 764,57</b>	

## II. Budget annexe Déchets

Au budget annexe Déchets, 238 872,24 € ont été inscrits sur la ligne de dépenses imprévues de fonctionnement et 18 000 € ont été inscrits sur celle d'investissement.

Pour la section de fonctionnement, l'utilisation qui a été faite est la suivante :

Date	Imputation destinataire	Montant	Objet
01/07/08	011.812.6066.32025	50 000,00 €	augmentation du coût du carburant de 30 %
16/12/12	67.812.6742.32021	65 000,00 €	contribution sybert pour les décharges (avancement des travaux plus important que les prévisions)
<b>TOTAL</b>		<b>115 000,00 €</b>	
<b>Solde de l'enveloppe de dépenses imprévues en fonctionnement</b>		<b>123 872,24 €</b>	

Pour la section d'investissement, la ligne de dépenses imprévues n'a pas été utilisée.

### III. Budget annexe CRR

Au budget annexe CRR, 222 270,04 € ont été inscrits sur la ligne de dépenses imprévues de fonctionnement.

L'utilisation qui a en été faite est la suivante :

Date	Imputation destinataire	Montant	Objet
16/10/08	65.311.654	100,00 €	admission en non valeur
<b>TOTAL</b>		<b>100,00 €</b>	
<b>Solde de l'enveloppe de dépenses imprévues en fonctionnement</b>		<b>222 170,04 €</b>	

A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend connaissance de l'utilisation des lignes de dépenses imprévues au long de l'exercice 2008.

Pour extrait conforme,

Le Président

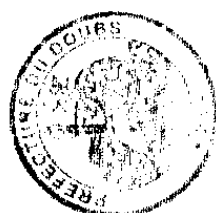
Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 133

Contre : 0

Abstention : 0

PREFECTURE  
DE RÉGION FRANCHE-COMTÉ  
PRÉFECTURE DU DOUBS



D.C.T.C.J.  
Contrôle de légalité

RECU 22.DEC 2008